

ASAP

REGLEMENT

1. L'installation s'effectue entre 6h30 à 8h00. Aucun départ ne sera autorisé avant 18h pour raison de sécurité.
2. **INTERDICTION de vendre des vêtements et chaussures neufs ou usagés et tout autre matériel neuf.**
3. **Aucun véhicule ne sera toléré sur l'aire de la brocante, ils devront être garés sur les parkings dédiés.**
4. **Nouvel espace pour la brocante 2020 : les organisateurs ne peuvent donc pas attribuer les mêmes emplacements que les années précédentes.**
5. En cas de souhait d'être l'un à côté de l'autre il faudra arriver **ensemble** le matin à l'accueil.
6. L'association se réserve le droit de récupérer les stands non occupés après 8 h.
7. La vente de boissons, et de restauration est strictement réservée à l'ASAP.
8. L'utilisation d'une sonorisation individuelle n'est pas autorisée.
9. L'ASAP se réserve le droit d'annuler cette brocante, en cas de force majeure ou de météo défavorable.
10. En aucun cas la somme versée pour la réservation ne pourra être remboursée, y compris en cas d'application du point 9.
11. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration de matériel.
12. **Je m'engage à laisser mon emplacement aussi propre que je l'ai trouvé à mon arrivée (benne à votre disposition.)**
13. Je m'engage à me munir d'une pièce d'identité, et pour les professionnels d'un justificatif d'inscription au R.C., le jour de la manifestation.

POSSIBILITE DE RESTAURATION SUR PLACE

Exemplaire à conserver

Renseignements au : 06.87.75.26.42 - 04.50.52.42.52
brocantesap.2020@gmail.com ou asap-sevrier.fr

ASAP

N°

Brocante du 2 août 2020

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom, Prénom.....

Adresse.....

Adresse mail (en majuscule) :

Tel :

- Professionnel N° d'insc. au R. C. : Joindre la photocopie **indispensable**
- Particulier: joindre photocopie carte Identité recto/verso **indispensable**

- ✓ Réserve un emplacement pour la Brocante du 2 août 2020 à SEVRIER

Nb de Module (3 maximum)de 4 m de L x 3 m de l = **18 €**
Soit un total de : €

- ✓ Joint un chèque Libellé au nom de l'**A.S.A.P.** de €

- ✓ Pour recevoir votre confirmation de votre inscription

Adresse Mail **prioritairement**

Ou Enveloppe timbrée

- ✓ L'emplacement sera réservé **à la réception du dossier complet soit : Chèque et Photocopie Carte d'identité - Registre du commerce - Bulletin d'inscription signé.**

- ✓ Se **présentera à son arrivée** le dimanche matin **2 août 2020** : Carte d'identité ou Carte Professionnelle et confirmation d'inscription.

- ✓ Pour les particuliers : atteste sur l'honneur ne pas participer à plus de 3 manifestations de même nature au cours de l'année civile.

- ✓ Accepte le règlement de la brocante.

Fait à le.....

Signature

Partie à retourner à : **ASAP BP 31**
74320 SEVRIER

ASAP

REGLEMENT



1. L'installation s'effectue entre 6h30 et 8h00. Aucun départ ne sera autorisé avant 18h pour raison de sécurité.
2. **INTERDICTION** de vendre des vêtements et chaussures neufs ou usagés et tout autre matériel neuf.
3. **Aucun véhicule ne sera toléré sur l'aire de la brocante, ils devront être garés sur les parkings dédiés.**
4. **Nouvel espace pour la brocante 2020 : les organisateurs ne peuvent donc pas attribuer les mêmes emplacements que les années précédentes**
5. En cas de souhait d'être l'un à côté de l'autre il faudra arriver **ensemble** le matin à l'accueil.
6. L'association se réserve le droit de récupérer les stands non occupés après 8h.
7. La vente de boissons, et de restauration est strictement réservée à l'ASAP.
8. L'utilisation d'une sonorisation individuelle n'est pas autorisée.
9. L'ASAP se réserve le droit d'annuler cette brocante, en cas de force majeure de météo défavorable
10. En aucun cas la somme versée pour la réservation ne pourra être remboursée, y compris en cas d'application du point 9.
11. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration de matériel
12. **Je m'engage à laisser mon emplacement aussi propre que je l'ai trouvé à mon arrivée (Benches à votre disposition.)**
13. Je m'engage à me munir d'une pièce d'identité, et pour les professionnels d'un justificatif d'inscription au R.C., le jour de la manifestation.

POSSIBILITE DE RESTAURATION SUR PLACE

Renseignements au : 06.87.75.26.42 - 04.50.52.42.52
brocantesasap.2019@gmail.com ou **asap-sevrier.fr**

ASAP

Association Sevriolaine d'Aide et de Partage

BROCANTE DU DIMANCHE 2 AOUT 2020

Autorisation municipale : N°PM- 02-2020

Entrée libre

Madame, Monsieur,

Une brocante est organisée le 2 août 2020 par notre Association.

L'**A.S.A.P.** poursuit un but humanitaire localement, en France et à l'étranger.

Du fait du réaménagement du centre-ville, l'implantation des stands de la Brocante 2020 a été totalement modifiée.

L'accueil se fera entre 6h30 et 8 h, en respectant le fléchage établi :
Sevrier Centre - Route des Avollions face au cimetière.

Selon votre demande, nous vous envoyons le **bulletin d'inscription et le règlement de fonctionnement.**

La confirmation de votre inscription vous sera envoyée à réception **du dossier complet.**

Dans l'attente de vous accueillir le 2 aout, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur à notre considération.

Les Organisateurs

ASAP - BP 31- 74320 SEVRIER

06.87.75.26.42 - 04.50.52.42.52.